



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 36 85

PISCINE DES PINS D'ALEP

ABONNÉ(E) ACTIVITÉS AQUATIQUES ENFANTS FICHE DE RENSEIGNEMENT - SAISON 2023 / 2024

**PRÉINSCRIPTION À PARTIR DU
LUNDI 3 JUILLET 2023
au Stade Nautique du Port Marchand**

**REPRISE DES COURS À PARTIR DU
MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023
Piscine des Pins d'Alep**

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin
Adresse :

JARDIN AQUATIQUE (40 mn dans l'eau) Présence d'un parent dans l'eau obligatoire	▶ samedi 9h30 à 10h10	Enfants de <input type="checkbox"/> 3 à 5 ans	sept à février <input type="checkbox"/>	février à juin <input type="checkbox"/>	saison sportive <input type="checkbox"/>
Le règlement s'effectuera à partir du lundi 28 août 2023, du lundi au vendredi, de 12h à 18h, sur site					

AQUASÉCU (savoir nager) Sans la présence d'un parent (35 mn dans l'eau)	▶ samedi 10h20 à 10h55	<input type="checkbox"/>	Enfants de *4 à 6 ans <i>*4 ans révolus à compter du début des cours</i>
Activité au trimestre (11 séances)			
- du samedi 16 septembre 2023 au samedi 9 décembre 2023		<input type="checkbox"/>	
- du samedi 16 décembre 2023 au samedi 23 mars 2024		<input type="checkbox"/>	
- du samedi 30 mars 2024 au samedi 22 juin 2024		<input type="checkbox"/>	
Le règlement s'effectuera à partir du 28 août 2023, du lundi au vendredi, de 12h à 18h, sur site			

ÉCOLE DE NATATION (45 mn dans l'eau)	▶ mercredi 14h à 14h45	<input type="checkbox"/>	Enfants de 6 à 12 ans
	▶ mercredi 14h50 à 15h35	<input type="checkbox"/>	
	▶ mercredi 15h40 à 16h25	<input type="checkbox"/>	
	▶ mercredi 16h30 à 17h15	<input type="checkbox"/>	
Le règlement s'effectuera à partir du 28 août 2023, du lundi au vendredi, de 12h à 18h, sur site			

Tél. fixe et/ou portable :

Email obligatoire :

En cas d'accident, j'autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires au déplacement d'urgence de mon enfant vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom : Tél. :

Toulon, le Signature du responsable de l'enfant

• Pièces à fournir pour le dossier de préinscription

- Le présent document (pas de recto-verso svp),
- Un justificatif de domicile récent,

À noter : Un examen médical confirmant l'aptitude à la pratique de l'activité choisie est fortement recommandé avant de procéder à l'inscription définitive.





République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 36 85

AUTORISATIONS PARENTALES

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :

• Renseignements relatifs aux responsables légaux

Civilité	Responsable 1		Responsable 2		Tuteur
	Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>	
Nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphones	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Mme M. responsable 1 ou 2, atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité choisie,

et autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue de la séance : oui non

Assurance Responsabilité Civile obligatoire :

Compagnie

Numéro de contrat : Validité :

• Règlement intérieur des activités sportives municipales

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités sportives municipales.

• Autorisation de prises de vues, de publication et de diffusion de celles-ci

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ces activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels. La présente autorisation est valable durant toute la durée du mandat électif en cours. À savoir la période comprise de 2020 à 2026.

J'autorise la Ville de Toulon à effectuer et reproduire tous reportages photographiques et audiovisuels organisés par la direction des sports où mon enfant apparaît et réalisés lors des activités auxquelles j'ai souscrit. Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront lui porter préjudice, et que je peux annuler la présente autorisation, auprès de la direction concernée, à tout moment à ma convenance.

Je n'autorise pas la prise de vues.

Fait en deux exemplaires à le

Signature du demandeur

Cachet de l'administration

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions aux activités sportives municipales proposées par la Direction des Sports et des Loisirs de la ville de Toulon (terrestres, aquatiques et nautiques), ainsi qu'à gérer les paiements afférents. Les données enregistrées sont conservées 2 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises à aucune autre structure interne ou externe à la Ville de Toulon. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république – CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : donnees_personnelles@mairie-toulon.fr

